



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

11 Zéro
phyto

12 Affaires
scolaires

17 Campagne
Stop pub

19 PLUi-H et RLPi : documents
d'urbanisme de référence

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :
www.gagnac-sur-garonne.fr

 Mairie de Gagnac-sur-Garonne



Édito

Chères Gagnacaises,
Chers Gagnacais,

Avec les beaux jours, pour tous nos concitoyens c'est l'occasion de prendre du temps pour soi, de prendre des vacances en famille ou avec ses amis. Pour la plupart d'entre nous, l'été est synonyme de vacances, certain néanmoins n'auront pas cette chance faute de moyen suffisant. La municipalité, via le Centre Communal d'Action Sociale, met en œuvre une politique d'accompagnement et de soutien pour les plus démunis : aide à la personne, secours alimentaire, bourse aux permis ou encore aide financière pour que tous les enfants de la commune puissent profiter des activités du Centre d'Animation. Ces actions répondent aux objectifs fixés par l'équipe municipale de réduire les inégalités sociales sur notre territoire.

Au cours de cette période estivale, la prochaine rentrée scolaire va se préparer. Les effectifs restent stables, cette année encore. Les agents municipaux vont œuvrer pour nettoyer de fond en comble tous les locaux et effectuer toutes les réparations nécessaires afin de pouvoir accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions. A partir du 15 juillet, nous réalisons des travaux de rénovation des toitures des écoles et de remplacement des éclairages des classes de l'école élémentaire.

Cet été est aussi l'occasion de finaliser certains travaux, et notamment l'aménagement de la Voie Romaine et le marquage de place de stationnement sur rue afin de limiter la vitesse de circulation des véhicules et améliorer la circulation des piétons sur les trottoirs.

Nous avons également engagé une rénovation complète de l'aire de jeux de Campistron avec l'installation de nouveaux modules adaptés aux enfants de 0 à 15 ans. L'aire sera prochainement accessible, nous attendons le dernier contrôle de la commission sécurité.

Ces projets ne seraient pas réalisables sans le soutien financier du Conseil Départemental. J'ai signé, avec Monsieur Georges MERIC, le Président du Conseil Département de la Haute-Garonne, le 12 juillet, le contrat de territoire qui encadre les modalités d'attribution des aides financières pour les projets qui nous tiennent à cœur.

Malheureusement, avec l'arrivée des beaux jours, je déplore la recrudescence des actes de malveillance dans la commune et notamment les dégradations des installations municipales. Nous reviendrons dans le prochain numéro plus précisément sur l'impact financier de ces dégradations sur le budget de la commune. Il y a un coût financier mais aussi une perte de temps sur le travail quotidien des agents du service technique. Je tiens à les remercier ainsi que leur responsable, Monsieur Michel PARRAMON, qui œuvrent au quotidien à réparer et maintenir en état les équipements communaux. Je ne peux que vous encourager, ainsi que vos enfants, à respecter l'ensemble des espaces de la commune afin de faciliter le bien vivre ensemble et que tout le monde puisse en profiter.

Les enfants aussi se mobilisent pour le bien vivre dans la commune. Je félicite nos 7 conseillers municipaux enfants qui cette année ont décidé de s'attaquer au problème de propreté dans la ville et de mener une action en faveur des plus démunis avec la collecte au profit des Restos du Cœur. Cette année s'est clôturée par un voyage à Paris pour une visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat et j'espère que nos conseillers en garderont un bon souvenir.

En ce début d'été, je souhaite enfin revenir sur les manifestations culturelles et sportives des mois de mai, juin et début juillet, initiées par les associations avec le soutien de la municipalité. Je tiens notamment à remercier les dirigeants, bénévoles, licenciés- jeunes et moins jeunes - des différents clubs et associations pour leur parcours et leur investissement tout au long de l'année.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été et de très bonnes vacances.

Je vous donne rendez-vous au prochain numéro à la rentrée.

Bien fidèlement à vous,
Michel Simon, Maire de Gagnac-sur-Garonne

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Michel Toms, Philippe Bégis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac • Service Communication : Nathalie Helena • ISBN : 978-2-7466-2586-0
• Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne | Pictogrammes : Freepik, dDara, Good Ware, Wanicon, Macrovector, Monkik - flaticon.com • Conception : Human's Connexion - 8 allée Paul Harris - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord - 10 rue du parc - 31150 Bruguères - Tirage à 1 750 exemplaires



:: Sommaire

02 Éditorial

04 Informations pratiques

- État civil
- Opération tranquillité vacances
- Distributeur
- Rappels déchets verts et nuisances sonores
- Bien vivre ensemble
- Informations économiques
- Panneaux d'affichage
- Newsletter municipale
- TAM
- Le jubilé du père Bonaventure
- Loisirs

06 Centre Communal d'Action Sociale

- Canicule : pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie
- Horaires des permanences du CCAS en Mairie

08 Informations communales

- Le Conseil Municipal Enfant mobilisé avant les vacances !
- Cérémonie Légion d'Honneur
- Action de la Gendarmerie à destination des personnes âgées
- Comptes rendus des Conseils Municipaux
- Dégradations des biens publics : un nouveau fléau dans la commune
- Le zéro phyto : un challenge pour le service technique

12 Affaires scolaires

- Fête du Centre d'Animation
- Quand les enfants donnent vie à des poussins
- Restaurant scolaire
- Fête des écoles
- Bibliothèque
- Petite enfance
- Les petits Gagnacais ont la main verte
- Enfantastique

17 Environnement

- Stop Pub
- Adopter les bons gestes pour la planète : application WAG du WWF France

18 Travaux

- Voie Romaine
- Matérialisation de stationnements sur la chaussée
- Aire de jeux Campistron
- Travaux à venir

19 Urbanisme

- PLUIH et RLPi : documents d'urbanisme de référence

20 Culture

- Festichoeurs
- Boudu la Jongle

21 Associations

- Les Jardins Gagnacais
- La Fête locale
- ASCG

24 Agenda des manifestations

Infos contacts

Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

Heures d'ouverture

- Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis : 8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h
- Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h
- Samedis matins : 10 h - 12 h uniquement pour les formalités d'état civil

En 2019, la mairie sera ouverte un samedi matin par mois : les 12/01, 9/02, 30/03, 13/04, 25/05, 15/06, 6/07, 7/09, 14/09, 5/10, 16/11, 14/12.

Planning affiché en mairie et consultable sur le site web.

Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de ramassage d'ordures ménagères



Le prochain Gagnacais paraîtra en octobre 2019 !

NUMÉROS D'URGENCE

ERDF
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Exploitants des Réseaux eau potable, Service Gestion Clientèle, Abonnement, Facturation (24 h/24)
Veolia Eau : 05 61 80 09 02

Raccordement aux Réseaux, Branchement eau potable, eaux usées, eaux pluviales et pose nouveau compteur
Toulouse Métropole
Direction Cycle de l'Eau
1, place de la Légion d'Honneur
31505 Toulouse

Tél. 05 36 25 20 20

Pharmacies - Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Kara VERSTIGGEL | Édouard BATAVOINE

MARIAGE

Isabelle CHABERT et José LOPES FIGUEIREDO
Audrey ROUZIER et Adrien PIGUET
Clélie THIEBAUD et Brice WHITE
Alicia PINGEON et Adrien RINALDI
Nadège NZINGA et Cyril CREGUT

DÉCÈS

Jean BONHOURE | Severin NADALIN

Économie

Distributeur

Rappel : Un distributeur de billets est installé depuis quelques mois dans la galerie de Super U et est accessible aux horaires d'ouverture du magasin.



:: Cadre de vie

Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez remplir un formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville puis le déposer en mairie.

www.gagnac-sur-garonne.fr/operation-tranquillite-vacances

:: Cadre de vie

Rappels déchets verts et nuisances sonores

Le ramassage des déchets verts en porte à porte est effectué par Toulouse Métropole tous les quinze jours sur la commune (cf. calendrier distribué dans les boîtes aux lettres et disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site web). Les sacs pour la collecte des déchets verts sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Nuisances sonores
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle. Les propriétaires de chiens doivent les tenir en laisse sur le domaine public (voirie, espaces verts,...).

:: Cadre de vie

Bien vivre ensemble

Nous devons vivre ensemble pour vivre mieux, mais comment y parvenir ? C'est assez simple et cela demande l'implication de chaque citoyen au quotidien avec quelques grands principes qu'il nous est apparu utile de rappeler dans ce numéro...

- **Bruit :** réaliser les travaux de bricolage sur les horaires réglementés, éviter que son chien aboie en permanence, régler son deux-roues pour éviter qu'il fasse trop de bruit, prévenir ses voisins lorsque l'on organise une fête privée,...
- **Propreté :** trier ses déchets et les déposer dans les containers adaptés, ramasser les déjections animales sur la chaussée ou dans espaces verts publics, ne pas déposer ses encombrants sur le domaine public, ne pas jeter de petits déchets (mégots, chewing-gum, papier,...) sur la chaussée,...
- **Sécurité :** respecter les limitations de vitesse dans la ville, utiliser les places de stationnement matérialisées.

Ces principes ne peuvent bien sûr pas être dissociés du respect de la réglementation en vigueur tout en sachant que le civisme, la liberté partagée, le respect de l'autre et de notre environnement ou la responsabilité individuelle restent les clés de ce "bien vivre ensemble". Ces petits gestes simples, ses attentions permettent à chacun de rendre la vie plus agréable !



:: Économie

Information économique

Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment.

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie (05 62 22 93 50 ou accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr).

TAM Tout l'agenda de la Métropole

Pour vous tenir informé

Panneaux d'affichage

Les panneaux d'affichage municipaux ont été déplacés. Ils sont désormais installés à l'entrée et à la sortie du parking situé à l'arrière de la Mairie.

Newsletter municipale

Pour vous tenir informé des actions de la municipalité, des activités à venir sur la commune ou disposer d'informations pratiques, des newsletters électroniques sont régulièrement envoyées aux administrés en ayant fait la demande via le site internet de la commune. N'hésitez pas à vous inscrire !

TAM

En partenariat avec les communes de la Métropole (dont Gagnac), Toulouse Métropole a mis en ligne un agenda commun : TAM (Tout l'Agenda de la Métropole). L'ensemble des événements métropolitains, dont ceux de la commune, sont retrouvés sur cet agenda : agenda.toulouse-metropole.fr



:: Citoyenneté

Loisirs

Descente en canoë sur la Garonne

De mai à fin octobre (et sous réserve de bonnes conditions météorologiques), l'équipe de Canoë 31, basée dorénavant à Gagnac, propose des départs en canoë, kayak, ou paddle depuis le site de Catcharry.

Les réservations se font en ligne sur le site canoe31.fr (pas de départ à l'improviste afin de gérer le stock de bateaux) et il suffit ensuite de se rendre sur le site de Catcharry pour récupérer son équipement (pagaie, gilet, bidon étanche) et prendre connaissance des consignes de sécurité avant de partir en direction de Grenade. Une fois à Grenade, une navette vous ramènera à la base de Gagnac. Différents parcours sont possibles : Gagnac/Grenade ou Blagnac/Gagnac (sur la demi-journée) et Blagnac/Grenade (sur la journée).

Principales recommandations :

- Porter des chaussures qui tiennent aux pieds
- Amener lunettes, casquette et crème solaire
- Prendre une bouteille d'eau

:: Citoyenneté

Le jubilé du père Bonaventure

Le dimanche 30 juillet, en l'église Saint-Laurent de Saint-Jory, le père Bonaventure, entouré de sa famille et des paroissiens des sept clochers, accompagné par leurs élus, a rendu grâce pour les 25 années effectuées au service de l'église.

Nous souhaitons une bonne continuation au père Bonaventure qui est resté presque 10 années prêtre dans notre commune.

Nous le remercions chaleureusement pour tout ce qu'il a pu accomplir auprès des paroissiens pendant toutes ces années.

Horaires d'ouverture Mairie en période estivale

Horaires d'ouverture de la mairie pendant l'été : du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2019, l'accueil sera ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (le jeudi de 14 h 30 à 17 h).

:: Cadre de vie

Canicule : pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie

La Haute-Garonne risque de connaître, au cours de l'été 2019, plusieurs épisodes de canicule. Ce phénomène est défini comme une période de chaleur intense où le mercure ne redescend pas en dessous de 20 °C la nuit. Ces vagues de chaleur peuvent avoir de très graves répercussions sur l'organisme humain qui ne dispose pas de périodes de fraîcheur suffisantes pour récupérer. Alors adoptez dès à présent les bons réflexes : hydratez-vous, mouillez-vous, évitez les efforts physiques et restez au frais.

La mairie dispose d'un registre sur lequel les personnes les plus fragiles, âgées ou porteuses de handicap peuvent s'inscrire afin de faciliter leur surveillance et, si besoin, l'intervention des secours à leur domicile. Pour cela, merci de vous rendre en mairie ou de contacter le CCAS au 05 62 22 93 50.

Envie de plus d'infos ? Rendez-vous sur www.haute-garonne.gouv.fr/canicule

Horaires des permanences du CCAS en Mairie

Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h : accueil sans rendez-vous

Mardi et Mercredi, de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 14 h 30 à 17 h : accueil sur rendez-vous

Jedi de 8 h 30 à 12 h : accueil sans rendez-vous (logement)

Contact

Françoise ROSSI (05 62 22 93 50)



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



:: Municipalité

Le Conseil Municipal Enfants mobilisé avant les vacances !

o Campagne Propreté



L'écologie est un sujet qui, chaque année, figure en tête de liste des projets des Conseillers Municipaux Enfants ; on se souvient notamment du ramassage qu'ils avaient effectué l'an passé sur les berges de la Garonne. En 2019, les jeunes conseillers, témoins quotidiens d'abandon de différents débris ou déjections sur la voie publique, ont décidé de s'attaquer au problème de la propreté dans la ville. C'est via une campagne de communication,

visible dans la commune, qu'ils espèrent influencer le comportement des administrés et les pousser vers un mode de vie éco-responsable. Sur le ton de l'humour et de l'ironie, ils se mettent eux-mêmes en scène dans le rôle de contrevenants et rappellent aux administrés que si l'on veut agir pour l'écologie et vivre dans une ville propre, tout commence par des gestes simples à adopter au quotidien.



o Collecte au Super U

À l'heure où les inégalités financières ne cessent de se creuser dans notre pays, les Conseillers Municipaux Enfants ont également mis l'action sociale au centre de leur mandat.

Bien conscients que de nombreux français ne sont pas en mesure de combler leurs besoins fondamentaux et ont recours aux aides associatives, les sept conseillers ont décidé à l'unanimité de mobiliser leurs forces en faveur des Restaurants du Cœur. Ils ont donc organisé une grande collecte d'une semaine, du 11 au 17 juin (au Centre d'Animation) avec pour point d'orgue, le samedi 15 juin, leur présence au Super U de la ville pour obtenir encore plus de denrées... Opération réussie, puisqu'au total, 532 kilogrammes de produits alimentaires et d'hygiène ont été remis à l'association. Les CME remercient chaleureusement l'équipe de Super U Gagnac-sur-Garonne pour son accueil et adressent une mention spéciale à toutes les personnes qui ont contribué, par leur générosité, au succès de cette action.



o Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat

Jeudi 4 juillet, très tôt le matin, les sept conseillers municipaux enfants ont mis le cap sur Paris. En ligne de mire, le Palais Bourbon et le Palais du Luxembourg, qui hébergent respectivement l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Cette escapade civique avait été préparée depuis plusieurs mois par M. le Maire, Chantal Lamouroux et Gilles Charlas. C'est accompagné de ces élus et de Nathalie Helena, animatrice et chargée de communication, que les jeunes élus ont investi ces deux hauts lieux de la politique qu'ils ne connaissaient jusqu'alors qu'à travers leurs écrans de télévision. Pour les accueillir à l'Assemblée, ils ont pu compter sur Jean-François Portarrieu, député de la 5^e circonscription. La visite du Sénat quant à elle, a été organisée avec le concours de Françoise Laborde, Sénatrice de la Haute-Garonne. De ce voyage-express, les enfants garderont un souvenir mémorable et qui sait, peut-être un désir de s'engager en politique dans leur vie d'adulte...

:: Services Municipaux

Cérémonie Légion d'Honneur

Lundi 27 mai, les enfants de CM1 ont investi la salle du conseil pour une séance « citoyenneté ».

Ils y ont été accueillis en premier lieu par M. le Maire et Colette Bonnemazou (déléguée associations et événementiel et membre du CCAS) pour des questions-réponses sur différentes thématiques telles que le rôle des mairies ou encore, au cœur de l'actualité, les élections européennes.

Puis, ce sont trois membres de la Société de la Légion d'Honneur (Jean-Paul Brèque, Jean-Pierre Spyns et Marcel Klepper) qui sont venus leur en apprendre plus sur cette prestigieuse décoration. Il s'agit de la plus haute distinction française qui, depuis deux siècles, est remise pour récompenser les citoyens les plus méritants dans tous les domaines d'activité.

En clôture de cette cérémonie, deux enfants choisis par leurs camarades pour leur comportement exemplaire, se sont vus remettre la Légion d'Honneur à titre fictif.



:: Municipalité

Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

Les délibérations du Conseil Municipal du 15 avril ont concerné les points suivants :

- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2020.
- Vote des taux d'imposition 2019.
- Syndicat d'Électrification de la Haute-Garonne : Rénovation de l'éclairage public dans divers secteurs de la commune.
- Toulouse Métropole : Groupement de commande pour les services de Télécommunication.
- Rectifications de la première modification du règlement d'intervention foncière de l'EPFL du Grand Toulouse.
- Ressources humaines : modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet.

Les délibérations du Conseil Municipal du 24 juin ont concerné les points suivants :

- Conseil de la Métropole : nouvelles répartition des sièges : création de 12 sièges supplémentaires.
- Créances irrécouvrables 2019 - admission en non valeur.
- Annualisation du temps de travail du service technique.
- Achat de titres restaurant : convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole, des communes membres de Toulouse Métropole et CCAS.
- Recours à du personnel contractuel pour des postes non permanents.
- Adoption du règlement intérieur pour le Centre d'Animation municipal.
- Adoption des tarifs pour la journée à Paris, avec les enfants du Conseil Municipal Enfants.
- Adoption des tarifs pour les sorties proposées par le Centre d'Animation et CAJ pendant l'été 2019.
- Adoption des tarifs pour les repas proposés lors de l'Enfantastique.
- Continuité de l'enseignement de l'occitan de l'école primaire au lycée.

Rappel : Conformément aux dispositions légales, les délibérations du Conseil Municipal sont affichées en mairie. Les délibérations sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).



:: Services Municipaux

Action de la Gendarmerie à destination des personnes âgées

Mercredi 29 mai, une trentaine de personnes est venue assister à la réunion qui se tenait à l'Hôtel de Ville sur les Vols au Préjudice des Personnes Âgées. Cette réunion était animée par le lieutenant Davy Mendes, commandant de la communauté de Brigades de Saint-Jory.

Il a tout d'abord expliqué que de nos jours, les vols ne se passaient pas tous la nuit comme on peut l'imaginer, mais bel et bien en journée. Les voleurs repèrent les maisons où les habitants s'absentent en journée et les marquent, parfois à l'aide d'une croix sur leur boîte à lettres, pour les repérer.

Le lieutenant a ensuite exposé aux personnes présentes dans l'assemblée les différents types d'escrocs dont elles peuvent être victimes. Il s'agit souvent de personnes qui prétendent faire de la vente en porte à porte ou des travaux de jardinage, ou encore de faux professionnels qui profitent de leur soi-disant intervention pour repérer et voler dans les maisons. Lorsqu'un inconnu se présente chez vous, le lieutenant vous conseille de l'accueillir sur le pas de votre porte ou de votre portail. Ne le faites jamais entrer dans votre domicile sans avoir au préalable contacté votre mairie ou votre gendarmerie, qui sont seules en mesure de vous confirmer ou infirmer l'identité et le statut professionnel du suspect.

Le lieutenant s'est aussi attardé sur les escroqueries au volant : un autre automobiliste vous explique que vous avez heurté son véhicule ou son rétroviseur et exige un dédommagement immédiat, sans recours aux assurances, alors que vous êtes certain de n'avoir rien touché : ce type d'arnaque est de plus en plus commun ces dernières années, il ne faut jamais vous laisser convaincre et exiger d'appeler vous-même votre compagnie d'assurance.

Il a également rappelé les gestes de vigilance à mettre en place pour se prémunir au maximum : l'installation d'un système d'alarme qui sonne très fort ou de lumières à détection de mouvements, le rangement des bijoux et objets de valeur dans un coffre-fort mural, mais aussi, la surveillance coopérative des voisins d'un quartier, et pour finir, l'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances, qui permet une surveillance par la gendarmerie de votre domicile cas d'absence prolongée.

Un film mettant en scène des types d'escroqueries réelles a été projeté, puis s'en est suivie une séance d'échanges où les personnes présentes ont pu partager leurs expériences de victimes et obtenir les conseils du lieutenant Mendes.

:: Restauration

Dégradations des biens publics : un nouveau fléau dans la commune

Depuis plusieurs semaines, la commune constate une recrudescence des actes de vandalisme et de détérioration des équipements municipaux.

Rien qu'au mois de juin, le service technique a signalé plusieurs dégradations volontaires dans la commune :

- Au Grand Parc Garonne, des ordures abandonnées et brûlées, une table désolidarisée de son socle en béton puis posée sur le belvédère, des arbres fruitiers arrachés et enfin des barbecues complètement détruits.
- Aux Jardins Gagnacais, des palettes volées.
- Sur le site de Campistron, les boîtes aux lettres des associations détériorées et les portails enlevés puis retrouvés dans la Garonne à la Gèze...

Toutes ces installations avaient été posées pour améliorer le quotidien des administrés dans leur commune, et la municipalité reste dans une incompréhension totale face à ces actes de malveillance, qui sont bien entendu passibles d'une lourde amende.

En riposte à ces actes, la municipalité a pris des mesures pour une surveillance accrue dans toutes les zones de la commune. Mais elle demande aussi à toute personne témoin de faits de ce type de se mettre en rapport avec elle pour les lui signaler, afin d'avancer dans un élan collaboratif pour mieux vivre ensemble.



Dépôt et brûlage d'ordures au Grand Parc Garonne | Dégradation des barbecues au Grand Parc Garonne | Démontage des portails du site de Campistron et récupération de ces derniers dans la Garonne...



Tonte en bordure de Garonne

:: Services Municipaux

Le zéro phyto : un challenge pour le service technique

Vous êtes nombreux à nous poser des questions sur l'entretien des espaces verts de la commune : vous remarquez çà et là de l'herbe qui pousse ou encore des pelouses un peu trop hautes à votre goût... Y aurait-il un relâchement du service technique ?

En réalité, certaines réformes ont eu lieu quant à leurs méthodes de travail, rendant leurs missions plus délicates à accomplir.

Depuis 2017, pour des raisons de santé publique, l'utilisation des produits phytosanitaires est prohibée dans les lieux publics. Il a en effet été prouvé que ces substances ont, à plus ou moins long terme, des effets néfastes sur la santé et polluent l'environnement. Les équipes techniques ont été forcées de changer leurs méthodes de travail, passant d'un désherbage chimique à un désherbage manuel ou mécanique. Ces méthodes sont beaucoup plus longues et fastidieuses, et les agents doivent reproduire ces opérations de nombreuses fois pour maintenir des espaces publics propres et nets.

Avec la tonte des pelouses municipales, qui elles aussi, repoussent plus vite depuis qu'aucun pesticide n'y est appliqué, le désherbage représente donc une grande partie du temps de travail des agents du service technique, qui continuent pourtant à donner le meilleur d'eux-même pour assurer aux administrés des lieux publics soignés et entretenus.



:: Enfance

Fête du Centre d'Animation

Mardi 4 juin, la fête du Centre d'Animation a remporté un franc succès. Les familles sont venues nombreuses pour profiter du voyage autour du monde proposé par l'équipe d'animation. Au travers des spectacles de chant, de danse, et d'ombres chinoises, mais aussi de nombreux courts-métrages, les familles ont voyagé de l'Afrique du Sud à Bollywood et de New-York au Maghreb, tout ça en une soirée... Promesse tenue, jet-lag assuré ! Partout dans la cour de récréation, des jeux et animations étaient proposées pour ravir les plus jeunes : IPS (Interactive Play Systems = jeux interactifs avec bornes parlantes et lumineuses), ballons à raser, baby-foot géant,

photobooth, atelier DJ... On pouvait même retrouver le stand des ados du CAJ, qui vendaient du pop-corn pour financer une partie de leur séjour été à Barcelone. Ils ont récolté 160 euros.

Une nouvelle fois, l'association des parents d'élèves a assuré avec brio la restauration sur place. Les bénéfices de leur stand, soit la coquette somme de 1 020 euros, seront reversés au Centre d'Animation pour l'achat de nouveau matériel ou de nouveaux jeux de coopération. Le Centre d'Animation tient à remercier l'APE pour son engagement.

:: Enfance

Quand les enfants donnent vie à des poussins

Mme Heredero a lancé un projet fédérateur, sur plusieurs semaines avec ses élèves de petite et moyenne sections en faisant l'acquisition, pour sa classe, d'un kit comprenant une couveuse, une cage, et bien sûr des œufs. Pendant plusieurs semaines, les élèves ont attendu avec grande impatience l'éclosion de ces derniers et un beau jour, ils ont assisté au miracle de la vie : les poussins, mignons et duveteux, étaient sortis de leurs coquilles. Ils sont rapidement devenus les mascottes de la classe et plus généralement de l'école... Après quelques semaines, ces adorables oisillons ont trouvé preneurs dans des familles Gagnacaises, à qui l'on souhaite tout le bonheur du monde avec leurs gallinacés de compagnie !



:: Culture

Restaurant scolaire

Suite et fin du projet alimentation-nutrition

Vendredi 10 mai 2019, quatre spécialistes des métiers de bouche ont répondu à l'invitation de Christophe Fricon, le responsable du restaurant scolaire, pour présenter leurs métiers aux élèves de l'école élémentaire Jean de Cruzel.

- Mellie Billard, qui commercialise des fruits et légumes (photo 1),
- Julien Fouques, boulanger à Gagnac (photo 2),
- Jean-Pierre Ben Saad (dit Pilou), boucher à Gagnac (photo 3)
- Christian Cochonneau, responsable de la filière cuisine au CFA de Blagnac (photo 4).

Avec leurs enseignants, les enfants avaient travaillé en amont sur les questions à poser à ces professionnels : « Quelles études avez-vous faites ? », « Combien d'heures par jour travaillez-vous ? », « Qu'y a-t-il de plus difficile dans votre travail ? ».

Les quatre professionnels ont mis leur discours à la portée des enfants pour leur permettre de mieux appréhender, d'une part, le secteur de l'alimentation, et d'autre part, le monde du travail en général.

Cette session constituait le dernier volet du projet alimentation-nutrition, dont les séances ont été dispatchées tout au long de l'année scolaire.



:: Animation

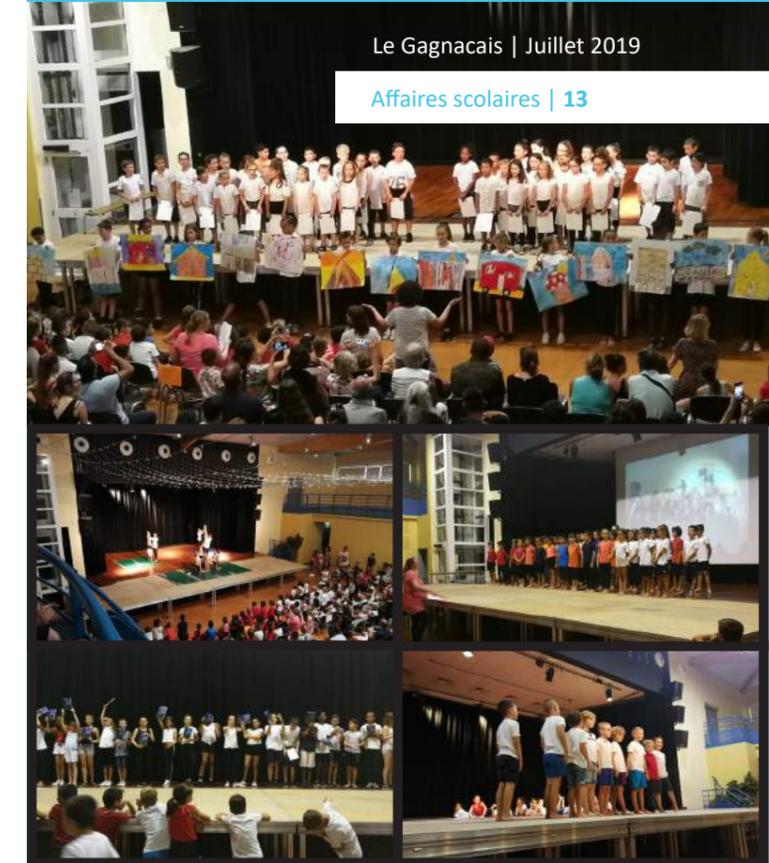
Fête des écoles

Comme chaque année, lorsque l'été et la fin de l'école approchent, il est temps pour les équipes éducatives de convier les parents d'élèves à leurs fêtes de fin d'année. Enseignants, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et AVS (Assistante de Vie Scolaire) se sont mobilisés pour leur offrir un retour sur les projets accomplis par les enfants au cours de l'année scolaire.

L'école maternelle a donné rendez-vous aux parents le 25 juin dans ses locaux, pour le visionnage d'un diaporama retraçant l'année par thématiques : Noël, sorties scolaires, ateliers à l'école... Cet événement a aussi été l'occasion pour les parents d'échanger avec les enseignants et de découvrir l'univers de leurs enfants : classes, cour de récréation, projets jardinage...

Pour l'école élémentaire, c'est le 2 juillet à l'Espace Garonne que les élèves et leurs enseignants ont dévoilé à leurs familles les spectacles sur lesquels ils ont travaillé depuis plusieurs mois : acrosport, danse, chant, clips vidéo et fausses publicités qui ont été ovationnés et ont ravi l'assemblée. La cérémonie s'est clôturée avec la remise par Madame Assié à chaque élève de CM2 d'un livre illustré des fables de la Fontaine offert par la ville dans le cadre de la deuxième édition du programme « Un livre pour les vacances ».

La municipalité souhaite à tous les jeunes Gagnacais un bel été et un repos bien mérité.





:: Animation

Petite enfance

Une matinée pour trouver son assistante maternelle

La première édition de la matinée rencontre parents-assistantes maternelles a connu un vif succès. Une vingtaine de personnes, en recherche d'un mode de garde, s'est rendue à la salle Savagnac le samedi 11 mai 2019 dernier pour rencontrer les assistantes maternelles présentes.

C'est sur le mode du « speed-dating » que les parents et les assistantes maternelles se sont entretenus pendant quelques minutes pour faire connaissance. Puis certains duos parents/nounous ont ensuite décidé de se revoir pour approfondir ce premier face-à-face.

Le public est satisfait de ces échanges et les équipes réfléchissent déjà à la mise en place d'une deuxième rencontre.

En attendant, que vous soyez des parents à la recherche d'une assistante maternelle ou des professionnels souhaitant rejoindre le RAM, n'hésitez pas à contacter la structure ouverte les lundis, mardis et jeudis par téléphone au 05 62 22 93 50 ou au 06 45 97 84 70 ou par mail relaisassmat.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

La Parenthèse Familiale et le Relais d'Assistantes Maternelles ouvrent leurs portes

Jeudi 6 juin, la Parenthèse Familiale et le Relais d'Assistantes Maternelles ont organisé des portes ouvertes pour présenter les deux structures et célébrer ensemble la fin de l'année scolaire. 75 visiteurs sont venus lors de cette manifestation.

Au début de l'après-midi, petits et grands ont pu assister au spectacle intitulé « Chocolat dans les Pyrénées », présenté par Brigitte Mondini et son amie Nathalie en présence de Zébulon l'accordéon. Puis, parents, assistantes maternelles et enfants ont pu partager un goûter et profiter des jeux et activités proposés dans le jardin dans la joie et la bonne humeur !

Une chasse aux œufs intergénérationnelle

Le club des Anciens a invité, lundi 29 avril, les enfants de la Parenthèse Familiale, du Relais Assistantes Maternelles et de la micro crèche à partager un après-midi récréatif.

L'heure de la sieste étant passée, les petits ont d'abord partagé un moment convivial avec les aînés dans la salle Savagnac puis le déroulement de la chasse aux œufs leur a été expliqué.

Les 32 enfants et 43 adultes présents sont partis à la recherche de papiers colorés dissimulés dans le jardin, plus ou moins faciles à trouver dans l'herbe, sur les jeux et les éléments ludiques fixes. Cette recherche a permis des échanges amusants, des rires et des étonnements de la part des petits comme des grands.

Le goûter pris ensemble a prolongé ce moment de convivialité et chaque enfant est reparti avec une surprise en chocolat et des souvenirs plein la tête !



Tout au long de cette matinée de rencontre avec le public, les assistantes maternelles ont pu expliquer leur métier.



Racontine du 18 mai.



Portes ouvertes de la Parenthèse Familiale et du Relais d'Assistantes Maternelles.



Chasse aux œufs.



Chasse aux œufs.

:: Culture

Bibliothèque

Retours sur les animations organisées en mai et juin

Jeudi 16 mai Les enfants de grande section de maternelle, de CP et de CE1 ont été les heureux spectateurs de la représentation « Face de Lune », offerte par la médiathèque départementale. Ce spectacle était donné par la compagnie Goûtes-y-donc !, spécialisée dans les revues musicales pour les enfants depuis de nombreuses années. Étaient au programme, des chansons et des musiques originales, festives et rêveuses, portées par la guitare et l'accordéon des conteurs... Les enfants sont repartis la tête dans les étoiles.

Samedi 18 mai Pour le plus grand plaisir des lecteurs petits et grands, Brigitte Mondini est venue proposer des contes sur les animaux en passant du coq à l'âne, de l'ours au lion, de la poule au canard... Son accordéon diatonique a une fois de plus beaucoup plu à notre public.

Animation estivale

Du 11 au 19 juillet Gagnac accueille pour la deuxième année consécutive « Partir en livre » en partenariat avec Toulouse Métropole. Différentes animations sont prévues sur la commune : lectures contées, n voyage sensoriel au pays des cabanes, balade contée en bordure de Garonne avec Natacha Fabry, escape game parents/ados, et le vendredi 19 juillet un jeu de l'oie géant sur la place du village à partir de 16 h 30.

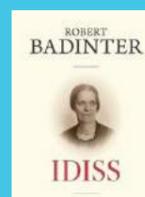
Infos estivales

C'est l'été, le moment du grand rangement ! Ne jetez pas vos livres, offrez-les à votre bibliothèque !

L'été c'est aussi l'occasion de se remettre à la lecture en lisant ou relisant les grands classiques, ou en découvrant les nouveautés...

Cet été, la bibliothèque sera fermée du 22 au 26 juillet et du 12 au 23 août 2019.

Lecture coup de cœur !



Idiss de Robert Badinter - Public adulte

« J'ai écrit ce livre en hommage à ma grand-mère maternelle, Idiss. Il ne prétend pas être une biographie, ni une étude de la condition des immigrants juifs de l'empire russe venus à Paris avant 1914. Il est simplement le récit d'une destinée singulière à laquelle j'ai souvent rêvé. Puisse-t-il être aussi, au-delà du temps écoulé, un témoignage d'amour de son petit-fils. »



Ma mère, ma bataille de Sébastien Chadaud-Pétronin.

L'existence de Sébastien Chadaud-Pétronin était celle d'un homme ordinaire, partagée entre sa famille, ses amis et sa brasserie. C'est le 25 décembre 2016 que tout a basculé à l'annonce du kidnapping de sa mère, Sophie, à Gao, au Mali. De père de famille, il se retrouve fils d'otage, embarqué malgré lui dans une partie d'échecs grande comme deux continents. Pour retrouver sa mère il collabore à l'enquête de Barkhane, en lien avec le quai d'Orsay. Puis, pour pallier son échec, il finit par développer ses propres réseaux...

Dans ce livre, Sébastien Chadaud-Pétronin abat sa dernière carte pour faire libérer sa mère : celle de tout raconter.



:: Enfance

Les petits Gagnacais ont la main verte

Durant les derniers mois d'école, les enseignantes de l'école du Chêne Vert ont dispensé plusieurs séances de jardinage à leurs élèves. Quand la classe de Mme Vacher a réalisé de belles jardinières fleuries, les élèves de Mme Anger, eux, ont confectionné un véritable jardin potager. Les deux classes ont pu échanger leurs connaissances et compétences, et nos jeunes jardiniers sont désormais incollables sur les différents stades de la vie des végétaux,

mais aussi sur leur entretien. Pelles et râteaux n'ont plus de secrets pour eux ! Leurs réalisations, que les parents ont pu découvrir lors de la fête de l'école maternelle, enjolivent sans conteste leur cour de récréation par leurs belles couleurs. Et quel bonheur de les voir déguster et apprécier le fruit de leur labeur... Tomates, salades et radis étaient, paraît-il, bien meilleurs que ceux que l'on achète. On les croit volontiers !



:: Écologie

Adopter les bons gestes pour la planète : application WAG du WWF France

WAG (We Act for Good) est un programme sur-mesure unique, simple d'utilisation, totalement gratuit pour accompagner tous celles et ceux qui souhaitent agir et donner une portée collective à toutes les actions individuelles.

WAG, c'est près de 350 000 téléchargements, 1,5 million de passages à l'action autour de 8 thématiques du quotidien, une carte avec 40 000 points d'intérêt renseignés, des centaines de défis à relever, des articles de fond, des news quotidiennes, des recettes...

C'est aussi une communauté pour se retrouver et agir à plusieurs. Le Wagueur peut créer et participer à des événements pour agir et échanger avec la communauté des Wagueurs : cours de cuisine durable, atelier DIY, action citoyenne, conférence...

Pour en savoir plus et télécharger WAG, rendez-vous sur [We act for good](https://www.wag.fr).



:: Animation

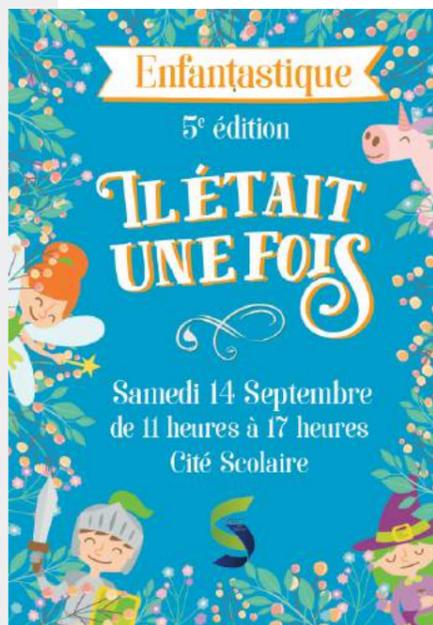
Enfantastique

« Il était une fois, en l'an 2019, un petit village situé au nord de Toulouse, qui accueillait pour sa cinquième édition le festival de l'enfance en famille. »

Petits et grands sont conviés à venir festoyer au centre du village pour retrouver leur âme d'enfant. Costumes et accessoires seront indispensables pour cette aventure.

Au programme de cette année : spectacles, pôles de jeux autour des contes pour jouer en famille, espace sensoriel, dégustation de mets réalisés par le restaurant scolaire de la ville et bien d'autres surprises.

Nous vous attendons nombreux et déguisés pour célébrer cette cinquième année de l'Enfantastique.



:: Écologie

Stop Pub

L'autocollant Stop Pub, disponible dans votre journal municipal et à l'accueil de la mairie.

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent « inondées » de prospectus, de publicités, ou de journaux d'annonces. Les études menées sur le territoire montrent que ces imprimés non sollicités correspondent en moyenne à 20 kg/hab./an de déchets papier.

Le Stop Pub, un geste simple pour réduire le poids de sa poubelle

Pour ceux qui ne sont pas intéressés par les imprimés non sollicités et qui désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant, mentionnant le refus de recevoir ces publicités. Il permet aux habitants d'afficher sur leur boîte aux lettres leur souhait de ne plus recevoir de publicités non adressées tout en continuant à recevoir la presse des collectivités.

Programme local de réduction des déchets de Toulouse Métropole

Dans le cadre de son nouveau plan d'actions en faveur de la réduction de la production de déchets sur son territoire, Toulouse Métropole met à disposition des habitants un autocollant Stop Pub. L'objectif est que d'ici 2024, 44 % des boîtes aux lettres de la métropole soient équipées d'un autocollant "Stop pub" (fourni par Toulouse Métropole, par un autre organisme ou même fait à la main).

L'engagement de la commune de Gagnac-sur-Garonne, relevons ensemble le défi !

Vous avez souvent pensé à en mettre un sur votre boîte aux lettres sans jamais avoir le temps de venir le chercher à l'accueil de la mairie ? C'est l'occasion ! La commune s'engage aux côtés de Toulouse Métropole, en vous proposant l'autocollant Stop Pub directement dans le journal communal.

Astuce : si vous souhaitez continuer à connaître les promotions de vos magasins préférés, il existe des applications mobiles qui vous permettent de sélectionner les enseignes et recevoir les catalogues en version numérique !

Plus d'infos pour réduire le poids de votre poubelle : [toulouse-metropole.fr](https://www.toulouse-metropole.fr)





Achèvement des travaux de rénovation sur la rue de la Voie Romaine

Différents travaux sont en cours sur la commune.

:: Rénovation

Voie Romaine

Dans le cadre du Projet Urbain Partenarial signé entre la commune, Toulouse Métropole et LP Promotion, des travaux d'urbanisation sur la rue de la Voie Romaine ont été menés sous la houlette de Toulouse Métropole. Sur la portion comprise entre la RD63 et la rue du Vieux Moulin, le busage des fossés, la réfection des trottoirs et de la bande de roulement ont été effectués. L'achèvement des travaux est prévu pour début août.

:: Stationnement

Matérialisation de stationnements sur la chaussée

Des études ont été menées par les Services de Toulouse Métropole en vue d'une meilleure organisation du stationnement dans certaines rues de la commune. Des stationnements sur chaussée ont ainsi été délimités en plusieurs lieux de la commune (Rue de l'Oustalet, quartier Berbie Blaize pour le moment) avec un double objectif : réduire la vitesse des véhicules et libérer les trottoirs des stationnements anarchiques.



:: Rénovation

Aire de jeux de Campistron

L'aire de jeux de Campistron a été entièrement rénovée au cours de ce mois de juin. Cinq nouveaux jeux ont été installés et les jeunes Gagnacais pourront en profiter pleinement cet été. Une fois les derniers contrôles de sécurité effectués. Cet aménagement représente un investissement de plus de 50 000 euros HT.



:: Restauration

Travaux à venir

Des travaux d'entretien (réfection étanchéité des toitures, peinture,...) de certains bâtiments communaux vont être menés dans les prochains mois et notamment au niveau des bâtiments de Campistron et du club house foot-pétanque.

Les travaux de rénovation du cimetière (aménagements paysagers, mise en accessibilité, ouverture aux inhumations de la partie non encore aménagée du cimetière,...) vont débuter dès cet automne.

Comme tout chantier, ces travaux peuvent être source de gêne pour les riverains ou les administrés, la commune met tout en œuvre pour les limiter en intervenant auprès des entreprises en charge de leur réalisation ou auprès de Toulouse Métropole (lorsque les travaux lui sont délégués).

:: Urbanisme

PLUiH et RLPi : documents d'urbanisme de référence

URBANISME

De nouvelles règles pour les constructions

Le 11 avril 2019, les élus adoptaient - pour les 37 communes de la Métropole - le PLUi-H, Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat. Ses objectifs : permettre l'accueil de nouveaux habitants, améliorer leur cadre de vie, préserver les ressources naturelles, prendre en compte le développement économique, l'habitat et la mobilité.

Jusqu'alors, chaque commune disposait de son propre document - POS* ou PLU* - pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de

construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.). Par ailleurs, un document distinct, le Programme Local de l'Habitat (PLH) traitait, à l'échelle de la Métropole, des mesures et informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Désormais, le PLUi-H regroupe dans un seul et même document les règles d'urbanisme et le volet habitat. Le territoire de la Métropole est réparti en 7 types de zones (voir ci-dessous). Via un plan d'assemblage, chacun accède au plan de zonages (plan 3 C1) où, sur des

« étiquettes », figurent les règles autorisées. Quatre autres « couches » de plan doivent être consultées, qui chacune précise des informations spécifiques, relatives à l'aménagement, à la cohérence urbanisme-transport, à la mixité sociale puis aux risques et nuisances.

Si, à l'échelle de la Métropole, ces règles sont harmonisées, chaque commune conserve son identité et ses particularités. Chaque Maire continue de recevoir et de signer les autorisations d'urbanisme sur son territoire.

PRATIQUE

Extrait du plan de zonages - plan 3 C1

étiquette

UM3

9 - L - 40 - 30

(2) (3) (4) (5)

- (1) Type de zone
- (2) Hauteur de façade maximum autorisée (en mètres)
- (3) Hauteur relative sur voie (rapport entre la largeur de la voie et la hauteur du bâtiment).
Dans l'exemple, L signifie que la hauteur du bâtiment est limitée à la largeur de la voie.
- (4) Emprise au sol maximum autorisée du bâti sur le terrain (en %)
- (5) Espace de pleine terre exigible (en %)

Sur le plan 3 C1, les informations concrètes figurent dans des étiquettes.

Les 7 types de zones sur le territoire de la Métropole

- > N zones naturelles
- > A zones agricoles
- > UM zones urbanisées mixtes
- > UA zones urbanisées dédiées à l'activité
- > UIC zones dédiées aux équipements collectifs et de services publics
- > UP zones urbaines de projet
- > AU zones à urbaniser

En consultant le PLUi-H sur toulouse-metropole.fr/missions/urbanisme chacun peut, par géolocalisation, accéder aisément à la parcelle recherchée pour connaître les règles d'urbanismes qui y sont appliquées. Fin 2019, un guide pratique facilitera la recherche d'informations au sein des documents qui composent le PLUi-H. Fruit de quatre années de collaboration étroite avec les élus communaux et de concertation avec la population, le PLUi-H est amené à évoluer régulièrement.

* POS : Plan d'occupation des sols
PLU : Plan local d'urbanisme

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Associé au PLUi-H, Toulouse Métropole s'est aussi dotée d'un RLPi qui encadre les conditions d'implantation des dispositifs de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes.

Ses objectifs : préserver l'attractivité de la Métropole tout en luttant contre la pollution visuelle ; renforcer l'identité métropolitaine en harmonisant la réglementation locale ; adapter la réglementa-

tion nationale de la publicité aux caractéristiques de notre territoire ; intégrer les exigences environnementales du Grenelle II et la réduction de la consommation énergétique de certains dispositifs.

En savoir plus : toulouse-metropole.fr/reglement-local-de-publicite

:: Musique

Festichoeur's

La sixième édition du Festichoeur's s'est tenue le 24 mai dernier à l'Espace Garonne. Pour l'occasion, la chorale de Gagnac « Gagnac en Chœur » et la Commission Culturelle ont accueilli le groupe vocal de Bouloc, le Chœur de Chorale (Toulouse et Saint-Sauveur) et le Chœur du bout du Monde (Bouloc).

La recette de cette soirée (480 euros) a été reversée au Secours Catholique de Saint-Jory. Les actions du Secours Catholique concernent :

- L'accueil et l'accompagnement personnalisé ;
- Le soutien à l'alimentation (chèques services, aide financière ponctuelle, marché de fruits et légumes,...) ;
- L'organisation d'ateliers créatifs et de repas partagés.



Remise du chèque au Secours catholique en présence de la Commission culture et de la chorale de la commune

:: Festival

Festival Boudu la Jongle

Pour la troisième année consécutive, Gagnac a accueilli le festival Boudu la Jongle en bord de Garonne.

L'événement était organisé en collaboration avec l'association Par Hazart qui propose tout au long de l'année des ateliers pour les personnes porteuses de handicap. Pendant les trois jours du festival, du 5 au 7 juillet, la convention de cirque et de jonglerie de Toulouse a rassemblé les jongleurs autour d'ateliers, de spectacles et de concerts.

Le festival a aussi été rythmé par des initiations aux arts du cirque.



:: Jardinage

Les Jardins Gagnacais

La première manifestation organisée par l'association « les Jardins Gagnacais » gestionnaire des jardins partagés de la commune s'est déroulée le 11 mai dernier. Pour l'occasion, les enfants ont effectué une chasse aux trésors au cours de laquelle ils ont pu déguster des fleurs de bourrache et planter leur tournesol géant et des courges pour Halloween. Ils ont aussi réalisé des pots pour voir pousser des graines de lentilles à la maison.

L'association tient à remercier La Ferme des coquelicots pour les graines de courges offertes et Midiplan qui a fourni de très nombreux plants de salades, tomates, poivrons, pastèques, aubergines, courgettes et de courges très variés. Toutes les parcelles inoccupées à ce jour ont ainsi pu accueillir tous ces plants. Les légumes poussent et la récolte est prometteuse... La prochaine manifestation est prévue le 26 octobre prochain. Ce sera l'occasion de récolter les courges, d'apprendre à les déguster et de préparer des citrouilles pour la fête d'Halloween. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous souhaitez disposer d'un jardin.

Contact :

Gaëlle Ratié 06 12 23 50 01

Julien Farges 06 77 44 42 90

Mail : les.jardins.gagnacais@gmail.com

Facebook : Jardins gagnacais

Adresse : Association Les Jardins Gagnacais

Maison des associations, Site Campistron

Rue du Terrial, 31150 Gagnac-sur-Garonne

:: Comité des Fêtes



La Fête locale

Nul besoin d'une petite veste sur les épaules cette année, la fête, pour les premiers jours de l'été, s'est déroulée dans une chaleur plus qu'estivale.

La fête a débuté le vendredi soir par la soirée « tapas » dans une ambiance musicale proposée par l'ASCG Musique et le groupe The Worn Shoes. Le repas basque du samedi soir a connu un franc succès et pour finir la soirée dans la joie et la bonne humeur, c'est la disco Pronight qui a pris le relais. Concours de pêche, tournoi de foot, rassemblement de voitures anciennes, démonstration de multi boxe, concours de pétanque ont animé ces 3 jours de fête.

La retraite aux flambeaux, organisée par la section Gagnac Rando a conduit le public à la Gèze pour admirer un magnifique feu d'artifice qui a clôturé les festivités.

Un grand merci au Comité des fêtes, aux bénévoles et aux sections de l'ASCG qui se sont investis et ont contribué à la réussite de cette fête !

Contact : asso@cdfgagnac.com / 06 06 47 33 23

Facebook : Comité des Fêtes de Gagnac-sur-Garonne



:: ASCG



Anciens

Ce premier semestre 2019 a été marqué par les rencontres intergénérationnelles avec le RAM et la Parenthèse Familiale. Ces échanges sont très enrichissants et ces moments de partage sont toujours riches en émotions. Ils stimulent les aînés et leurs apportent un peu de fraîcheur et d'animation. En remerciement de la chasse aux œufs organisée le 29 avril par le club des Anciens, l'ensemble des structures petite enfance de la ville a proposé un goûter, dans le jardin de La Gravette, le 4 juillet dernier.

Si vous souhaitez trouver des activités à votre convenance ou échanger ou encore conter quelques anecdotes, mais aussi glaner de passionnantes informations, n'hésitez pas à rejoindre le Club des Anciens.

Contact : 06 75 66 31 84 / anciens@ascg-gagnac.fr



:: ASCG



Chorale

La saison 2018-2019 s'est terminée par un immense succès au Festichoeur's. D'ores et déjà le programme de la saison 2019-2020 est prêt. Les nouveaux chants sont mis en œuvre. Les répétitions débuteront le 11 septembre prochain. Toutes celles et ceux qui aiment chanter peuvent venir rejoindre le groupe, soit en se présentant à la Salle Savagnac lors des répétitions le mercredi de 20 h à 22 h, soit en venant à la Fête des Associations le 7 septembre prochain.

Contact : 06 75 66 31 84 / chorale@ascg-gagnac.fr



:: ASCG

Danse Modern Jazz, Hip-Hop et Ragga



Le 22 juin, l'Espace Garonne a accueilli le gala annuel de Danse organisé par l'ASCG et, à l'image des années précédentes, ce fut spectaculaire ! Mêlant émotions, lumières, rythmes et tableaux divers, les danseuses et danseurs ont offert un spectacle éblouissant. Mélody peut être fière de l'empreinte laissée au sein des sections Danse Modern Jazz et Hip Hop-Ragga. Après plusieurs années de travail et d'un investissement sans réserve, il est temps pour l'ASCG de souhaiter à Mélody une belle réussite pour son nouveau départ.

Mais « le spectacle doit continuer » ! Alors, rendez-vous le 7 septembre prochain à la Fête des Associations pour les inscriptions pour la nouvelle saison 2019/2020 qui, n'en doutons pas, sera à la hauteur des précédentes avec Marie, le nouveau professeur.



:: ASCG

Musique



Samedi 15 juin, pour sa 19^e édition, l'école de musique de Gagnac a présenté son concert de fin d'année. En poussant les portes de l'Espace Garonne aménagé façon cabaret, le public est entré en immersion totale dans le thème du voyage.

Le concert a débuté par une remarquable création musicale des professeurs « Voyage néphrétique » avec 35 morceaux et 3 h de show entrecoupé de quiz musicaux.

Chaque élève est ravi de monter sur scène, partagé entre l'excitation et le trac. Ce concert est l'aboutissement du travail en ateliers, qui rassemblent petits et grands. C'est le moment aussi où les enfants et les adultes partagent la même passion, sous l'œil bienveillant de leurs professeurs. Ces ateliers permettent de réaliser un rêve : monter sur scène dans de réelles conditions d'artistes avec une sonorisation et un éclairage dignes d'un grand concert.

Une note d'émotion a clôturé cette soirée, les professeurs ont interprété le célèbre morceau « Nougayork » de Claude Nougaro.

Élèves, professeurs, bureau et bénévoles ont tout mis en œuvre pour que ce show musical se déroule dans une ambiance conviviale et festive. Si ce concert vous a donné envie de chanter ou de découvrir un instrument, venez rejoindre la section Musique à la rentrée ! Les inscriptions se feront le mercredi 4 septembre de 17 h à 19 h 30 à l'école de musique ainsi que le jour de la Fête des Associations, le 7 septembre prochain.



:: ASCG

Pétanque



C'est l'été et l'activité du club reprend ses droits.

Le 9 juin, avait lieu le premier « marathon mixte de Gagnac », soit 10 heures de pétanque non stop. Le beau temps était au rendez-vous, et les 40 quadrettes ont joué dans la plus grande convivialité et bonne humeur. Tous les joueurs ont été récompensés, même les derniers !!

Dimanche 30 juin, s'est tenu le concours de la fête du village avec 34 joueurs. Licenciés et non licenciés ont joué dans la bonne humeur malgré la grande chaleur. Le challenge du Maire a été remporté par une doublette composée de Jean Michel Zurdo (du club de Gagnac) et Marco (Aucamville). Le président, Patrick Satgé, termine troisième accompagné d'un Gagnacais Christophe Dubus.

Le « Challenge Thadée », concours officiel doublettes promotion, s'est tenu le samedi 6 juillet. Trente-trois doublettes ont joué sous une grande chaleur.

Le club prépare activement « les 12 heures à pétanque », une nuit de pétanque sous les étoiles, pour les 3 et 4 août prochains.



:: ASCG

Rando



Cette année, Gagnac Rando a célébré ses dix ans. Cet anniversaire a été fêté le 16 juin à la Cabane des chasseurs, aux Millières sur le thème de l'Espagne avec sangria à l'apéritif accompagné de tapas puis une paella. Après la mise en place des tables et chaises et une balade aux alentours, chacun a pu profiter d'un bel apéritif auquel étaient conviés Patrick Bergougnoux, Président de l'ASCG, et Colette Bonnemazou, déléguée aux associations.

Une belle partie de pétanque a permis à chacun de digérer ! Une randonnée à l'Étang de Soulcem a été organisée le dimanche 23 juin.

N'hésitez pas à rejoindre la section si vous souhaitez randonner dans la région !

Contact : rando@ascg-gagnac.fr

:: ASCG

Théâtre



Le 8 juin, la troupe des enfants-ados du Théâtre du Chêne Vert a présenté son spectacle de fin d'année sur la scène de l'Espace Garonne.

Parents, amis et amoureux de théâtre ont pu apprécier le talent de ces jeunes comédiens. Après avoir joué deux textes contemporains, c'est à Molière et son « Médecin malgré lui » que c'est confronté la jeune troupe. Molière, un auteur que nombre de ces comédiens ont découvert.

La difficulté pour les enfants a été la compréhension et la mémorisation d'un texte dans une langue qui n'est plus la nôtre aujourd'hui ainsi que la découverte de la farce comme genre où tout doit être exagéré. Défi relevé ! C'est le fruit de sept mois de travail hebdomadaire, sous la houlette de leur professeur Patrick MORA, où chacun a appris à s'exprimer, à créer sous une forme nouvelle, dans un esprit qui ne leur est pas forcément coutumier.

C'est par ce spectacle que s'achève une nouvelle saison théâtrale pour cette jeune troupe. La section tient à remercier Patrick, Jean-Claude, les bénévoles, les jeunes comédiens et leurs parents.

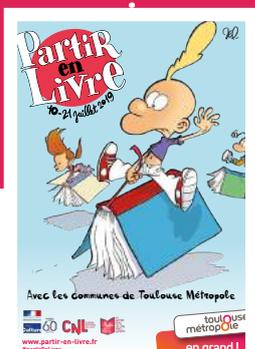
Prochainement, la troupe adulte aura le plaisir de présenter sa nouvelle pièce, une comédie de J. C. MARTINEAU « Tranches de bluff ».

Contact : theatre@ascg-gagnac.fr



Au programme

10 >> 21 juillet
Partir en Livre



3 et 4 août
Les 12 heures
de la Pétanque



7 septembre
Fête des
Associations



14 septembre
Journée
Enfantastique



JUILLET

Du 10 au
21 juillet

Festival Partir en Livre.

AOÛT

Samedi 3 et
dimanche 4 août

Les 12 heures de la pétanque.

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre

Fête des Associations, Site de
Campistron, de 14 h à 18 h.

Outre les inscriptions aux activités, la municipalité et les associations Gagnacaises vous donnent rendez-vous pour une après-midi festive sur le site de Campistron avec de nombreuses animations, des démonstrations et des jeux pour les enfants.

Samedi
14 septembre

Journée Enfantastique au Groupe
scolaire.

Au programme : spectacles, pôles de jeux autour des contes pour jouer en famille, espace sensoriel, dégustation de mets réalisés par le restaurant scolaire et bien d'autres surprises.

Bon été avec
le Gagnacais !



Retrouvez toute notre actualité sur
www.gagnac-sur-garonne.fr